

MESSAGE A

L'ASSEMBLEE GENERALE

Mesdames et Messieurs,

J'ai le très grand plaisir d'ouvrir notre assemblée automnale 2013 de Lausanne Région à Chavannes-près-Renens, Commune membre du secteur Ouest de notre association, et chère à mon cœur pour y avoir habité de nombreuses années et y avoir ouvert mon premier bureau en 1971 (la prescription est atteinte ...).

En préambule, j'adresse un très cordial salut à toutes les personnalités issues des mondes politique, économique, associatif et aux médias vaudois qui nous font l'honneur d'assister à nos débats. MM. Les syndics Daniel Brélaz, Serge Reichen et Serge Roy, ainsi que plusieurs membres du Conseil d'Etat et quelques Préfets m'ont prié d'excuser leur absence à notre séance ; c'est dès lors chose faite. Je vous fais grâce de la lecture de la liste des autres personnes excusées, que nous remercions pour leurs propos oraux ou écrits encourageants.

Je vous remercie d'excuser les communes de Savigny et de Jouxens-Mézery. J'ai le plaisir de saluer les membres des Municipalités des communes de Lausanne Région qui consacrent leur fin de journée « à la bonne cause ». Un salut tout particulier à Monsieur le Président de Région Nyon, Gérald Cretegnny, qui nous entretiendra sur un sujet qui nous tient tous à cœur, je veux parler du « Programme des Investissements Régionaux ». Je salue et remercie les représentants des médias qui couvrent nos débats.

Avant d'entrer dans le vif des sujets, j'ai le plaisir de passer la parole à Monsieur André Gorgerat, Syndic de ces lieux, et dont les habitants sont les seuls du canton à ne pas avoir de sobriquet !

Mesdames et Messieurs,

Sensibles aux cheveux blancs qui « chapeautent » désormais leur président, le staff de Lausanne Région a décidé d'un clin d'œil à leur « guide suprême » en lui « concoctant » ce discours, qui trouve ma pleine approbation. C'est une grande première, ma foi fort agréable, et je pourrais bien y prendre goût ...

A son habitude, vos délégués au sein de nos commissions et nos collaboratrices n'ont pas eu le temps de « bailler aux corneilles », quelques jours de vacances exceptés, depuis notre assemblée générale de la fin du printemps à l'Opéra. Voici donc l'état de la « nation Lausanne Région » :

Affaires régionales, placées sous la responsabilité de Marie Savary :

- La commission Accueil de jour à lancé, en début d'été, son nouveau site internet d'informations aux parents **www.enfance.ch**. Il détaille les différents accueils préscolaire et parascolaire, les changements dans l'école obligatoire vaudoise et leur propose aussi des loisirs. Ce site, selon nos retours, répond à un vrai besoin d'informations. Nous remercions toutes les communes qui l'ont mis ou le mettront en ligne sur leur site communal.
- La commission Formation et Emploi des Jeunes se réjouit que les Appuis scolaires aux Apprentis – **App App** – rencontrent un grand succès. En effet, nos communes, par leur financement, ont permis à près de 200 apprentis de suivre ces appuis scolaires sur notre région, durant l'année scolaire 2012-2013.
- En l'absence de législation fédérale, le contrôle des **récoltes privées des champignons** est réglé, sur le Canton de Vaud, par un règlement cantonal sur le commerce et le contrôle des champignons (RChamp), qui stipule à son article 4 que « Les communes organisent le contrôle prévu à l'article 3 du présent règlement. Elles nomment et rétribuent les experts qui en sont chargés ».

Sur demande de plusieurs communes de Lausanne Région, qui financent seules le contrôle des récoltes privées de champignons des habitants de toute notre région, voir au-delà, le Bureau de coordination a décidé de vous proposer de régionaliser le financement de cette prestation aux citoyens, et d'inscrire dans son budget un montant de fr. 25'000.- à cet effet. Les postes de contrôle dans les communes resteront les mêmes, mais ainsi leur financement sera assuré par toutes les communes de notre association qui répondront ainsi à leur obligation légale. Lausanne Région assurera une communication à ce sujet en 2014.

- **Piscine** : ce dossier, qui détient le triste record du nombre et de la longévité d'études de montage régional d'un bassin olympique devrait - enfin diront les nageuses et les nageurs - quitter les eaux troubles de la planification théorique pour rejoindre celle du projet rassembleur. Une séance plénière a rassemblé hier en fin de journée représentants politiques et techniques des communes de Lausanne, Prilly et Renens, ainsi que ceux de notre Commission nommée à cet effet. Une fois le débriefing de

cette séance effectuée, nous reviendrons devant vous lors de votre prochaine réunion de secteur, donc dans les toutes prochaines semaines.

- Mais qui dit piscine à Malley pense aussitôt à sa **patinoire** qui subit les outrages du temps et des nouvelles normes techniques en faveur de l'environnement, dans l'utilisation des fluides qui font la glace et ceux relatifs à la sécurité des usagers. Par médias interposés, vous venez d'apprendre l'excellente nouvelle du choix de la Ville de Lausanne comme candidate suisse aux Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2020. Monsieur le Conseiller d'Etat Philippe Leuba, en parlant « équipements », a aussi cité le CIGM comme futur emblème de cette manifestation majeure pour nos jeunes sportifs. Nous sommes donc loin d'Expo 02, où le mot d'ordre final était : « rasez-moi ces montagnes, que je voie la mer ».
- Comme vous le savez certainement, nous vous rappelons que Lausanne Région, sous la responsabilité de Fabienne Saugy, organise une grande manifestation sportive gratuite, à l'attention des familles. Pour sa troisième édition le « **Dimanche sportif** », se déroulera le dimanche 6 octobre 2013 sur les communes de Mézières, Romanel, Renens et Lausanne. Nous vous invitons tous à y participer pour découvrir les 28 sports ludiques, sur les thèmes des sports de glisse, des sports d'agilité, de danse et de sports urbains. Une ambiance conviviale sera notamment assurée par un animateur et de nombreuses hôtesse. Vous trouverez toutes les informations utiles pour cette journée sur le site **www.dimanchesportif.ch**. Nous remercions d'avance les communes, les sponsors et les sociétés sportives qui contribueront au succès certain de cette manifestation. Des flyers sont encore à disposition à l'entrée de la salle, toutes les communes de Lausanne Région ont reçu les affiches et les flyers à distribuer.
- Comme indiqué dans nos rapports d'activités, la commission Dépendances et Prévention est en train de finaliser sa « **Brochure de prévention à l'attention des parents d'adolescents** ». Cet ambitieux projet de la commission a réuni les messages de prévention d'Addiction Suisse aux parents d'adolescents, au travers d'un projet de valorisation de jeunes migrants d'Appartenances, puis les a fait traduire en 10 langues. Nous avons le plaisir de vous annoncer que ces brochures, soutenues financièrement par le Canton et la Confédération, seront bientôt sous presse. Leur sortie de presse vous sera annoncée et nous vous remercions par avance de les remettre à vos citoyens parents d'adolescents.

Promotion économique, placée sous la responsabilité de Irina Sakharova :

PERL – Prix Entreprendre Région Lausanne

L'édition 2013 du prix a été couronnée de succès, avec près de 300 participants et 5 récompenses attribuées pour un montant total de 100'000 francs. Il est à souligner que l'édition 2013 a connu une très forte médiatisation et de nombreuses publications ont consacré des articles de qualité au prix et à ses lauréats, apportant une visibilité des plus bénéfiques aux

entreprises récompensées. En outre, la participation de candidats a connu une augmentation importante, permettant d'avoir de nombreux dossiers de qualités pour la sélection opérée par notre Jury. Afin de capitaliser sur ces éléments positifs, pour asseoir la notoriété du Prix, apporter une forte visibilité aux lauréats et aux nominés et attirer chaque année un maximum de bons dossiers, le département de promotion économique a travaillé à monter, en partenariat avec La Télé, une opération globale qui a pour objectif de valoriser ces trophées et offrir une visibilité de qualité. Ce concept doit se réaliser sous forme d'opération-pilote pour l'édition 2014 et nous vous encourageons vivement à inscrire, dès à présent, la cérémonie de remise des Trophées PERL du jeudi 22 mai 2014 dans vos agendas.

Manifestations au service des entrepreneurs de la région

Nous allons organiser deux « Cafés Entreprendre » en collaboration avec l'association PACTE. Cette association, basée à Lausanne, est active dans la promotion de l'insertion des femmes dans le monde du travail. Les Cafés en question s'adresseront tout particulièrement à celles et ceux qui souhaitent démarrer une activité entrepreneuriale et font appel à de nombreux experts dans des domaines tels que la fiscalité, le marketing ou encore le droit. Les manifestations, co-conduites par PACTE et Lausanne Région, auront lieu en fin de journée les mardis 24 septembre et 3 décembre. Pour le Café du 24 septembre, les municipalités ont toutes reçu une information que nous vous encourageons à diffuser dans votre commune par les moyens que vous jugerez appropriés.

Conseil et information aux entrepreneurs de la région

Depuis le début de l'année de nombreux entrepreneurs sont régulièrement informés/conseillés par le département promotion économique, orientés vers les prestations des organismes spécialisés de soutien entrepreneurial. Dans le cadre de ces activités, qui prennent de plus en plus de visibilité, notre déléguée a été invitée à participer au jury du concours de « pitches », organisé dans le cadre de la journée Start-up de l'EPFL le 11 octobre prochain, un événement qui a pour objectif de mieux faire connaître l'entrepreneuriat auprès des étudiants. Il s'agit là d'un élément utile pour renforcer la visibilité du PERL.

Agglomération, placée sous la responsabilité de Patrizia Marzullo Darbellay :

Comptages transports collectifs et transports individuels 2014

En janvier 2013, la commission Transport validait le principe d'anticiper les comptages quinquennaux routiers Transports Individuels et Transports Publics d'une année. Ils auront exceptionnellement lieu en 2014 afin de ne pas être perturbés par les travaux qui commencent pour la mise en service du premier tronçon du Tram. En juin 2013, les cahiers des charges administratifs et techniques ont été validés par la commission Transports. Les communes ont été consultées sur la situation des points de comptages, les nouvelles demandes ont été intégrées.

Le 6 septembre (demain) l'appel d'offres sera mis en ligne sur le SIMAP et publié dans la feuille des avis officiels. Le choix du mandataire devra intervenir courant novembre. Pour cette étude, soumise aux marchés publics, toute la gestion du mandat a été faite à l'interne, sans prestataire externe (une économie bienvenue, possible grâce à l'expérience accumulée).

Si tout se passe selon le calendrier prévu, les premiers comptages devraient intervenir début de l'année et se poursuivre jusqu'au printemps 2014. Quant aux entreprises de transports, elles fourniront leurs données dès 2015. Le rapport final est prévu fin 2015.

PALM

Le rapport d'examen de l'ARE sur les projets d'agglomérations a été mis en consultation jusqu'à fin octobre 2013. Le Conseil fédéral a l'intention de soutenir, à hauteur d'environ 1,6 milliard de francs, les projets d'agglomération dits de deuxième génération, dont la réalisation est prévue à partir de 2015. Le Projet d'Agglomération Lausanne Morges a été le mieux noté de Suisse avec une note sur le contenu de 9/10 pour les « effets des mesures prévues ». La participation de la Confédération pour les projets de 2ème génération du PALM s'élève à 35% et correspond à 135 millions, légèrement inférieure à celle de 2007 à cause du coût estimé « élevé » du projet déposé (commentaire du soussigné : on ne peut pas être le mieux noté et « raser gratis », ça se saurait, non ?).

Lausanne Région a contribué à ce succès, par la mise à disposition des ressources financières nécessaires à l'accomplissement du dossier déposé à Berne. Pour rappel, Lausanne Région participe à hauteur de 40% au coût de ces études. Notre association s'occupe également de la gestion du bureau du PALM. En l'absence d'un chef de projet, depuis maintenant près d'une année, les tâches et le suivi des études en cours ont été répartis entre le Canton, les Schémas Directeurs et les associations de communes. L'engagement du futur chef de projet est soumis à l'achèvement de l'étude en cours sur l'organisation des structures du PALM, menée par l'Unité Conseil et Appuis (UCA).

En octobre 2013, Mme Silva Muller Devaud, chargée de communication du PALM, quittera ses fonctions pour reprendre un poste à Berne. Après avoir grandement contribué à faire connaître ce beau projet auprès des communes et de la population, Mme Devaud a décidé de relever un nouveau défi professionnel. Durant ces 3 dernières années, elle a notamment participé au développement de la ligne graphique du PALM, à la réalisation du site internet, à la rédaction de divers brochures et articles. Elle a également participé activement à l'organisation des Conférences d'Agglomération élargies, du Comptoir Suisse 2012 et en mai dernier à la manifestation Nord Lausannois 2030, avec comme invitée d'honneur Mme la Conseillère fédérale Doris Leuthard.

Nous lui souhaitons plein succès... et remerciements... Mme Devaud qui continuera à soutenir Lausanne Région dans sa communication à hauteur de 20% de son temps de travail.

La Télé

Enfin, les communes et le grand public pourront redécouvrir les objectifs et les thématiques abordés dans le PALM au travers des 18 émissions de 6 minutes coproduites par Lausanne Région et La Télé. Celles-ci seront sur les petits écrans dès le mercredi 18 septembre à raison d'un épisode par semaine, suivi de 8 rediffusions. Un grand merci à tous les participants qui ont joué le jeu de l'interview en studio et aux Schémas Directeurs qui ont alimenté le contenu de ces émissions. Une de ces émissions sera diffusée en primeur, en fin de cette assemblée générale, sous le point « Divers ».

Tourisme

Afin de pouvoir bénéficier des outils prévus par la Loi vaudoise sur l'Appui au Développement Economique (LADE), Lausanne Région s'est dotée d'une stratégie générale mais le volet touristique n'a pas été défini à l'échelle régionale. Sur la base de ce constat, Lausanne Région a souhaité lancer une étude sur le secteur touristique de sa région pour connaître :

- Le potentiel touristique (tourisme de loisirs, d'affaires ou d'études) de l'ensemble de la région lausannoise ;
- Le potentiel du tourisme comme axe à développer pour le futur de l'économie régionale.

Afin de répondre à ces questions, nous avons élaboré un questionnaire et interviewés toutes les communes de Lausanne Région sur leurs intentions sur ce dossier. Les interviews se sont déroulées sur le mois de juillet et ont été réparties entre Mmes Turin, Sakharova et Darbellay. Les premiers résultats devraient être disponibles prochainement. Nous ne manquerons pas d'informer les communes sur la suite du dossier.

Conclusions générales :

D'aucuns se demandent pourquoi je peine à perdre mon sourire. La réponse première est dans le plaisir permanent que j'éprouve de travailler avec vous et avec l'efficacité légendaire de nos collaboratrices. Une deuxième réponse est dans tout ce que je viens de vous communiquer, qui prouve à l'envi qu'une association, telle que la nôtre, peut parfaitement fonctionner, aussi et surtout sans la contrainte qu'impose une association de communes de droit public. Celle-ci fait miroiter le respect démocratique, tout en éloignant souvent ses délégués de leur base, la commune, et celle-ci de l'association.

Enfin, je tiens, au nom des collaboratrices de Lausanne Région, à remercier les journaux de vos communes de leur très précieux appui, car ils relaient très régulièrement et donnent une large place à nos communiqués de presse et informent ainsi vos citoyens sur nos nouvelles prestations.

Je vous remercie de votre attention

Gustave Muheim, président

Belmont, le 5 septembre 2013